

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Besoins du Sportif de Haut niveau

- Temps dédiés aux Entraînements
- Temps dédiés aux compétitions
- ⇒ Mise en place d'aménagement des études (stages/ Examens) et des autorisations d'absences

Les objectifs pédagogiques

L'objectif est l'obtention du Diplôme d'Etat de Psychomotricien, qui nécessite la validation des modules, de stages et des épreuves du Diplôme d'Etat (Mise en situation professionnelle et mémoire de fin d'études).

- ⇒ L'accueil d'un étudiant, ayant un statut de Sportif de Haut Niveau, se traduit par des aménagements de cursus adaptés aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive, pour obtenir un diplôme dans un temps maîtrisé et réaliser des performances sportives de haut niveau.

Les moyens pédagogiques

La concertation et la formalisation d'un « double projet »

La concertation entre l'athlète, l'équipe pédagogique de l'IFP, l'entraîneur sportif (le CREPS par exemple) est nécessaire pour que l'étudiant gère au mieux ses contraintes sportives et ses contraintes d'études. C'est à lui de déterminer ses objectifs et les modalités de dédoublement des études, en fonction de sa carrière sportive.

- ⇒ En début de chaque année, une « convention », précisant les objectifs pédagogiques, est signée.
- ⇒ En fin d'année, un bilan permet d'apprécier les résultats et d'envisager l'organisation de l'année suivante.

L'étalement des études

- En fonction des impératifs sportifs inscrits dans le double projet, l'étalement des études (dédoublement de chacune des 3 années ou seulement l'une d'entre elles) est possible, ce qui aide l'étudiant ayant une saison très chargée sur le plan sportif.

Mise en place de conditions d'enseignement spécifiques

- ⇒ Aménagement des emplois du temps
- ⇒ Priorités dans le choix des groupes des travaux dirigés et des travaux pratiques
- ⇒ Sessions d'examens s'adaptant aux contraintes des compétitions

Adaptation du parcours de stage

- ⇒ Aménagement des périodes de stage
- ⇒ Nombre d'heures de stages à valider identique aux autres étudiants

Accompagnement pédagogique individuel renforcé

- ⇒ Suivi et adaptation de la formation par le coordinateur référent SHN
- ⇒ Suivi du parcours de stages par le coordinateur de stage
- ⇒ Proposition de cours de soutien

Les aides financières

- ⇒ Le dédoublement des études n'induit pas un doublement des frais de scolarité
- ⇒ Possibilité d'allongement de la durée d'obtention des bourses